



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2017 de l'UDI

Date, lieu : 19 mai 2017 à 18h00 au Stand de Praz-Hier

Excusés : Gérald Gygli, Anne Morier, Marylène Brawand, Sandro Aita, Jessica Epp, Mitchell Heynick

Bienvenue

Pierre Zapf ouvre l'assemblée annuelle de l'Union des Indépendants de St-Légier-La Chiésaz à 18h05 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

19 membres sont présents. La majorité est donc de 10.

1.1 PV de l'AG 2016

Le PV provisoire de l'assemblée 2016 a été mis en ligne sur le site internet de l'Union des Indépendants <http://www.udi-st-legier.ch/activites.html>. La lecture n'est pas demandée.

Le PV est accepté sans modification à l'unanimité des membres présents et Monica Simonet est remerciée pour son travail.

2. Bilan 2016

2.1 Rapport du président

Pierre Zapf nous présente son rapport.

Le comité UDI m'a fait l'honneur de prendre la présidence de notre groupement. Je n'ai pas l'envergure d'un président de parti, mais je me sens entouré d'une bonne équipe au sein de ce comité et je tiens à lui exprimer ma gratitude.

Je souhaite que l'on puisse poursuivre ce qui a été entrepris jusqu'à présent dans un bon esprit d'équipe et que l'UDI se mette « en marche » afin de réaliser des projets qui lui tiennent à cœur.

Nous sommes la 2^{ème} force politique du village, si nous voulons le rester, nous devons gagner en visibilité et en engagement. Nous avons amélioré et renouvelé notre image par le biais de notre site internet, nous devons maintenant poser des actions concrètes, comme nous le verrons dans le point 4, qui vont dans le sens de la volonté manifestée lors de la campagne électorale précédente. Par conséquent, le comité a décidé d'intensifier ses rencontres afin d'être au plus près des objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous souhaitons aussi créer un bon esprit au sein de notre mouvement en organisant des rencontres ludiques et familiales.

Enfin, nous vous rappelons que vous êtes les bienvenus dans nos séances de préparation qui restent le lieu d'échange et de partage sur la politique de notre commune.

2.2 L'activité au Conseil communal

Pascal Viénet nous présente son rapport.

Le conseil a siégé à 8 reprises de juin 2016 à mai 2017.

Plusieurs sujets ont donné lieu à de nombreuses discussions, notamment :

Le préavis sur la réhabilitation de la halle des fêtes de Praz-Dagoud a été accepté à la majorité, moins 9 refus et 8 abstentions ; cette décision a fait l'objet d'un recours qui n'est toujours pas tranché ;

Le plafond d'endettement pour la présente législature a été augmenté à Fr. 95'000'000.00 alors qu'il était de Fr. 78'000'000.00 pour la législature précédente ; le budget 2017 fait apparaître un excédent de dépenses de Fr. 826'000.00 pour des recettes estimées à Fr. 33'768'000.00 ;

Le préavis concernant le remplacement des collecteurs d'eaux claires et usées, de la conduite de distribution d'eau potable et défense incendie et de la pose de l'infrastructure au chemin de Chenalettaz, étape 1, a donné lieu aussi à un débat animé ; en fin de compte, le préavis a été accepté.

Le conseil a également accepté une demande d'un second crédit d'étude concernant le réaménagement de la traversée du village ;

Une information concernant la vision communale de la mise en application de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a été effectuée à l'intention des conseillers le 3 avril 2017 ;

Les municipalités ont désigné les membres des 5 groupes de travail thématiques dans le l'étude de fusion voire de rapprochement entre les communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz. Les premières séances ont déjà eu lieu.

2.3 Mots des Municipaux

Dominique Epp :

Monsieur le Président, chers sympathisants, amis et invités,

Gérald nous ayant faussé compagnie pour les quelques dernières semaines, mais il a bien raison, c'est à moi que revient le privilège de vous adresser cette année le mot des municipaux.

Nous voici déjà à la fin de la 1^{ère} année de la législature, riche en événements ! Je vais donc me limiter aux éléments saillants de cette période :

- Tout d'abord la mise en service le 11 décembre 2016 de la nouvelle ligne 215 reliant le Collège de La Chiésaz à Vevey-Poste. Cette nouvelle offre a déjà un succès palpable, même s'il s'accompagne de son lot de désagréments, notamment pour les riverains du Chemin de Ferreyres. Vous en conviendrez qu'il est difficile de satisfaire tout le monde*
- Praz-Dagoud: permis de construire du 23 mai 2016 désormais exécutoire (8 mai 2017) après décision de la CDAP sans recours au TF. La réhabilitation de la halle de Praz-Dagoud pourra donc débuter d'ici l'automne !*
- Grandchamp : permis de construire du 4 mars 2016 également en force depuis le 5 mai 2017*
- Notre projet de logements à loyers abordables en collaboration avec une coopérative de logements sur le site de la "Ferme Dupraz" est toujours bloqué par un recours du voisinage*
- Collège de Clos-Béguin VI : comptes pratiquement bouclés à moins de 24 Mio au lieu des 26 Mio accordés par le CC*
- PPA "En Poteau": mise à l'enquête close, env 90 oppositions, mais sur une trentaine de points différents, en cours d'analyse*
- Vision municipale établie pour la mise en pratique de la LAT 2014: expérience difficile pour tous les acteurs, propriétaires concernés en premier lieu, dont certains mis dans des situations financières délicates. Malheureusement, la marge de manœuvre de la municipalité est très limitée dans la mesure où les objectifs légaux ne sont pas atteints*
- Il s'agit là d'une première étape de la révision de notre PGA qui devrait être bouclée d'ici la fin de la législature en 2021*

- *Pôle stratégique de La Veyre : les travaux menés en étroite collaboration avec SDT, SPECo, DGMR et PROMOVE avancent ... lentement. La municipalité fait le forcing pour libérer une première salve d'information destinée aux entreprises de la région d'ici la fin juin*
- *L'étude d'opportunité de rapprochement ou de fusion avec la commune de Blonay a démarré, mais les premiers résultats ne sont pas attendus avant notre prochaine AG*

Parmi les projets à venir :

- *Le réaménagement de la Traversée du Village, devisée à quelques 7 Mio*
- *La rénovation du Télési de la Châ*
- *Les travaux routiers et des services industriels sur différents secteurs*
 - *L'élargissement du chemin des Boulingrins*
 - *Le réaménagement du chemin de Porteau*
 - *Et bien d'autres encore*

Ces divers projets viendront augmenter les nuisances pour les riverains. La municipalité en est consciente et a décidé d'organiser des séances d'information/sensibilisation des riverains en coordination avec les maîtres d'ouvrages et les calendriers de réalisation.

Gérald et moi vous remercions toutes et tous très chaleureusement de votre engagement.

Je ne doute pas un instant qu'il se joindrait à moi pour vous souhaiter à tous la plus agréable des soirées.

3. Comptes

3.1 Rapport du caissier

Michèle Petetin nous présente son rapport.

Mesdames, Messieurs,

En qualité de trésorier du groupement Union des Indépendants, j'ai l'avantage de vous présenter les comptes de l'exercice 2016.

Comme pour les exercices précédents, les liquidités sont traitées uniquement avec le compte yello Net de Postfinance. Le bouclage annuel a été arrêté le 31 décembre 2016.

Pour cet exercice, les encaissements se sont élevés à Fr. 3480.30, somme due aux cotisations et aux dons. Nous remercions chaleureusement les cotisants et généreux donateurs.

Le montant total des factures a été de Fr. 9020.05, ce qui nous donne un résultat négatif de Fr. 5539.85 qui s'explique par les frais engendrés pour une année électorale.

L'avoir au 31 décembre 2016 est de Fr. 2264.50

3.2 Rapport des vérificateurs des comptes

En date du ??? Marylène Brawand et Bernard Ramuz ont vérifié les comptes. Ils ont constaté l'exactitude de toutes les écritures. Toutes les pièces justificatives ont été présentées. Les vérificateurs nous invitent à donner décharge à la trésorière, Michèle Petetin, qu'ils remercient pour son travail.

3.3 Approbation des comptes et décharge au comité pour sa gestion

Les comptes 2016 ainsi que la gestion du comité sont approuvés à l'unanimité.

3.4 Cotisations 2017

Notre président nous propose de maintenir les cotisations au niveau actuel, à savoir : CHF 50.- pour les membres sympathisants, CHF 100.- pour les Conseillers communaux et CHF 200.- pour les Municipaux.

Le nombre de nos membres ayant légèrement diminué, le comité fera une projection pour savoir si nos avoirs en 2020/21 nous permettront de dégager suffisamment de moyens pour mener une nouvelle campagne électorale en maintenant les cotisations à ce niveau. Il exposera ses prévisions lors de la prochaine assemblée générale.

La décision de maintenir les cotisations 2017 au niveau actuel est prise à l'unanimité.

4. Nos projets

Les projets suivants sont en cours d'étude :

4.1 Formation des nouveaux membres

Philippe Rickenbacher nous soumet son projet de mieux préparer les futurs Conseillers à leur tâche. Afin d'étoffer ses propres constats, il prendra contact avec nos actuels nouveaux membres. Les problèmes rencontrés seront ensuite discutés avec les anciens pour trouver des solutions d'amélioration. Un bon encadrement peut avoir un effet encourageant pour rejoindre notre groupement politique.

4.2 Intergénérations

Aucune statistique n'a été faite sur l'utilisation du site internet « Le Peuple lié », projet suivi par Joëlle Mansourian et Anne Morier. Il est avéré que le site n'a pas suscité l'intérêt attendu. Pour y remédier, Joëlle et Anne proposent de recréer un petit groupe de travail pour réfléchir comment mieux atteindre les personnes qui ont besoin de services ou de compagnie. Anne pense aussi se renseigner auprès des personnes inscrites afin de profiter de leurs expériences et si possible recueillir des idées d'amélioration.

4.3 Turbinage

Gavin Dale, Jean-Luc Burgy et Philippe Rickenbacher travaillent sur un projet de turbinage. Une demande (motion ?) d'étudier un remplacement des réducteurs de pression existants sur les conduites par de petites turbines sera adressée prochainement à la Municipalité. C'est un sujet d'actualité ! D'autres communes dans notre région ont déjà procédé à de telles installations.

4.4 Cheminements mobilité douce

Un nouveau projet qui consiste à vérifier la pertinence des cheminements à mobilité douce a été lancé par Olivier Toletti, Corinne Andreutti et Monica Simonet. Les accès aux points d'intérêt les plus importants que sont les écoles, les commerces et les arrêts de train/bus seront vérifiés et répertoriés selon des critères de facilité et de sécurité, afin de faire des propositions d'amélioration concrètes à la Municipalité. Il s'agit là également d'un sujet tendance. La mobilité douce ne peut être promue que si des conditions encourageantes existent.

5. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Les membres du comité étant éligibles pour une durée de 3 ans, seul Pierre Zapf est sujet à une réélection lors de la présente assemblée. Notre président est réélu par acclamation.

Font partie du comité, à part Pierre Zapf : Corinne Andreutti (vice-présidente), Michèle Petetin (caissière et chef de groupe), Monica Simonet (secrétaire), Olivier Toletti (membre) plus nos deux Municipaux (membres de droit). Anne Morier aujourd'hui excusée, qui a démissionné du comité est remerciée pour tout son investissement. La candidature de Philippe Rickenbacher est proposée pour étoffer le comité. En absence d'autres candidatures, Philippe est élu par acclamation.

Le poste des contrôleurs des comptes étant assuré d'habitude par tournus, Mitchell Heynick, suppléant en 2016, excusé pour cette séance, a confirmé qu'il est prêt à remplacer Marylène Brawand. Lui et Bernard Ramuz contrôleront donc les comptes 2017. Béatrice Mettez se déclare disponible en tant que suppléante. Ces trois candidats sont élus par acclamation.

6. Programme 2017

Nous essayerons de gagner plus de visibilité en poursuivant nos activités selon nos buts fixés lors de la dernière campagne électorale.

Nous allons continuer à organiser des rencontres qui renforcent les liens entre les membres.

La prochaine sortie sportive/gastronomique aura lieu le 6 août 2017 aux Mosses. Il est encore possible de s'inscrire pour la ballade et/ou le repas.

7. Propositions individuelles et divers

7.1 Contributions à nos projets

Jean-Luc Burgy encourage toutes et tous à s'adresser aux membres engagés dans les projets présentés sous le point 4, s'ils pensent pouvoir y contribuer. *Notre union fait la force !*

Vu qu'il n'y a plus de remarques ou questions, le président remercie tous les membres pour leur présence active à cette assemblée annuelle ordinaire ainsi que pour leur soutien en général. Il lève la partie officielle de cette séance à 19h.

Au moyen de sa présentation Powerpoint, Monica Simonet nous rappelle encore quelques bons moments passés ensemble lors de nos rencontres et sorties 2016/2017.

Le temps allant en s'améliorant, chacun est convié à un apéritif à l'extérieur. Nous pourrons ainsi poursuivre nos discussions dans une atmosphère décontractée. Cet apéro est suivi d'un repas salades/grillades/desserts.

St-Légier-La Chiésaz, le 29 mai 2017

Le Président



Pierre Zapf

La secrétaire



Monica Simonet